

## « Sportculture 2020 » vecteur d'ambitions citoyennes



### Des lieux de vie facilitateurs d'« art de vie »

**Participer à l'amélioration de la qualité de vie quotidienne de chaque citoyen sur « son lieu de vie » est une mission fondamentale des collectivités territoriales.**

Une mission d'autant plus fondamentale que ce lieu de vie est devenu celui qui peut engendrer le plus naturellement du lien social et de potentielles relations.

La construction des conditions du développement de la qualité de ces lieux de vie extérieurs à l'habitation, situés dès le franchissement de la porte, relève de la responsabilité des collectivités territoriales tant au niveau « spatial » qu'« organisationnel ».

Aujourd'hui la conception « spatiale » de la Cité à partir de son rôle social, où chaque citoyen devient fier de son lieu de vie, peut se décliner de différentes façons au sein des quartiers des villes et des villages à condition que les collectivités territoriales en prennent conscience, et ce dans l'ensemble de l'espace urbain dont :

- les « rues et les espaces publics », perçus comme de véritables scènes urbaines aux potentialités infinies, qui doivent être reconsidérés afin que les habitants pratiquant des activités, individuelles ou collectives, sportives ou culturelles, puissent les animer et les magnifier.
- les « espaces ouverts », qui doivent s'articuler avec les équipements éducatifs, sportifs et culturels qui les jouxtent, afin de donner à tous la possibilité de s'y exprimer un jour ou l'autre.
- les « écoles » qui, lorsque les aménagements intérieurs aménagés en complément des salles de cours le permettent, doivent s'ouvrir visuellement sur l'extérieur lors d'usage événementiel.
- les « cheminements doux » qui permettent aux habitants de relier à pied, à vélo, en fauteuil roulant, ... les équipements publics à leur habitat et aux enfants d'investir, ici ou là, un petit domaine d'où ils peuvent observer et échanger.
- les « maisons citoyennes de quartier » qui offrent des lieux de réunions, d'échanges ou de rencontres et qui occasionnent l'organisation d'accompagnements scolaires ainsi que l'orientation des enfants vers des pratiques culturelles et sportives.

La Cité qui souhaite faire concorder l'« organisation » de la vie urbaine avec son rôle social dispose également d'un certain nombre de leviers dans les prolongements des manifestations sportives et culturelles d'envergure réalisées sur l'espace public. Ces manifestations ne sauraient se limiter à des opérations de type « one shot annuel » car, de par l'engouement qu'elles suscitent, elles contiennent les ferments de ce que des associations sportives et culturelles peuvent organiser tout au long de l'année sur des espaces ouverts.

Des espaces ouverts décrits par « Fumihiko Maki », lauréat du prix Pritzker 1993 (considéré comme le Nobel de l'architecture) en ces termes : « *Les gens peuvent profiter des espaces ouverts ; de plus, les enseignants des collèges et lycées peuvent utiliser l'espace libre à des fins pédagogiques, ce qui ne peut qu'attirer et ravir des personnes plus âgées. Un espace ouvert exerce à la fois une force centrifuge et centripète* » \*.

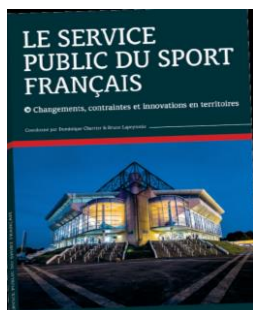
\* Extrait de « Fumihiko Maki - Architecte au long cours » Edition arléa - février 2018

---

## **Le cahier des experts de « SportColl »**

Afin d'apporter des réponses aux problématiques que rencontrent les différents acteurs des politiques sportives territoriales « SportColl » <http://www.sportcoll.com/> développe une offre qui allie conseil, études, formation et documentation, parmi lesquelles : « les Cahiers des experts » dont le n°6 traite de la « démocratisation par le sport ».

---



### **« Le service public du sport français »**

En coordonnant l'ouvrage « Le service public du sport français », Dominique Charrier, maître de conférence à Paris-Sud et Bruno Lapeyronie, directeur « Sportcoll », ont souhaité capitaliser un certain nombre d'études de cas sur : les projets de services, la conception et la gestion des équipements, la portée sociale des politiques sportives territoriales.

Cet ouvrage peut être commandé à partir du site <http://www.sportculture2020.fr/wordpress/> à la rubrique « Ouvrages ».

---

## **Rencontre « Sport et Réussite Éducative »**

Judi 12 avril, l'Agence pour l'éducation par le sport et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur ont organisé à Marseille une Rencontre dont le thème était « Le sport au service de la remobilisation et du rattachement scolaire ». Parmi les objectifs de cette rencontre : Le partage des réussites d'éducation par le sport en milieu scolaire, l'identification des nouveaux partenaires pour poursuivre les projets et le travail en réseau entre les établissements et l'ouverture vers les autres acteurs du territoire.

Information transmise par l'ambassadrice « Sportculture 2020 » **Magali Venet** qui intervenait sur cette rencontre pour présenter l'expérience du Collège Paul Verlaine de Lille que vous pouvez retrouver sur <http://www.sportculture2020.fr/wordpress/> à la rubrique « LE PACTE » au sein de l'« Ambitions n°7 » du portail « Opérationnalités des ambitions ».

Vous pouvez retrouver la répartition géographique des 16 ambassadeurs « Sportculture 2020 » en vous rendant sur <http://www.sportculture2020.fr/wordpress/> à la rubrique « A Propos ». Vous aurez ainsi également accès aux « Lettres mensuelles » éditées depuis **février 2013**.

---

En allant sur [SPORTMAG](http://SPORTMAG) vous accédez au site pour :

- découvrir le dernier numéro du magazine, via un clic sur sa couverture
- découvrir des infos concernant « Paris 2024 », via un clic sur « MULTISPORTS »

Le magazine SPORTMAG version numérique est également en accès libre via le Facebook [SPORTMAG.fr](http://SPORTMAG.fr) et sur le compte twitter [SPORTMAGFR](http://SPORTMAGFR)